

CHANGEMENT DE CAP ?

Matthieu 5, 21-48 (TOB)

21 "Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre ; celui qui commettra un meurtre en répondra au tribunal. 22 Et moi, je vous le dis : quiconque se met en colère contre son frère en répondra au tribunal ; celui qui dira à son frère : Imbécile sera justiciable du Sanhédrin ; celui qui dira : Fou sera passible de la géhenne de feu. 23 Quand donc tu vas présenter ton offrande à l'autel, si là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, 24 laisse là ton offrande, devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; viens alors présenter ton offrande. 25 Mets-toi vite d'accord avec ton adversaire, tant que tu es encore en chemin avec lui, de peur que cet adversaire ne te livre au juge, le juge au gendarme, et que tu ne sois jeté en prison. 26 En vérité, je te le déclare : tu n'en sortiras pas tant que tu n'auras pas payé jusqu'au dernier centime.

27 "Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. 28 Et moi, je vous dis : quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà, dans son cœur, commis l'adultère avec elle. 29 "Si ton œil droit entraîne ta chute, arrache-le et jette-le loin de toi : car il est préférable pour toi que péricule un seul de tes membres et que ton corps tout entier ne soit pas jeté dans la géhenne. 30 Et si ta main droite entraîne ta chute, coupe-la et jette-la loin de toi : car il est préférable pour toi que péricule un seul de tes membres et que ton corps tout entier ne s'en aille pas dans la géhenne.

31 "D'autre part il a été dit : Si quelqu'un répudie sa femme, qu'il lui remette un certificat de répudiation. 32 Et moi, je vous dis : quiconque répudie sa femme - sauf en cas d'union illégale - la pousse à l'adultère ; et si quelqu'un épouse une répudiée, il est adultère.

33 "Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne te parjureras pas, mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments. 34 Et moi, je vous dis de ne pas jurer du tout : ni par le ciel car c'est le trône de Dieu, 35 ni par la terre car c'est l'escabeau de ses pieds, ni par Jérusalem car c'est la Ville du grand Roi. 36 Ne jure pas non plus par ta tête, car tu ne peux en rendre un seul cheveu blanc ou noir. 37 Quand vous parlez, dites Oui ou Non : tout le reste vient du Malin.

38 "Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil et dent pour dent. 39 Et moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. Au contraire, si quelqu'un te gifle sur la joue droite, tends-lui aussi l'autre. 40 A qui veut te mener devant le juge pour prendre ta tunique, laisse aussi ton manteau. 41 Si quelqu'un te force à faire mille pas, fais-en deux mille avec lui. 42 A qui te demande, donne ; à qui veut t'emprunter, ne tourne pas le dos.

43 "Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. 44 Et moi, je vous dis : Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent, 45 afin d'être vraiment les fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et les injustes. 46 Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense allez-vous en avoir ? Les collecteurs d'impôts eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? 47 Et si vous saluez seulement vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens n'en font-ils pas autant ? 48 Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait.

QUESTIONS SUR LA NOUVEAUTÉ DANS L'ÉVANGILE :

Quelle nouveauté apparaît en Mt 5, 21-26 ?

La "Loi" en Exode 20, 13 ou Deutéronome 5, 17 est-elle caduque ?

Quelle nouveauté apparaît en Mt 5, 27-30 ?

La "Loi" en Exode 20, 14 ou Deutéronome 5, 18 est-elle caduque ?

Quelle nouveauté apparaît en Mt 5, 31-32 ?

La "Loi" en Deutéronome 24, 1 est-elle caduque ?

Quelle nouveauté apparaît en Mt 5, 33-37 ?

La "Loi" en Lévitique 19, 12 ou Dt 23, 22-24 est-elle caduque ?

Quelle nouveauté apparaît en Mt 5, 38-42 ?

La "Loi" en Exode 21, 24-25 ou Dt 19, 21 est-elle caduque ?

Quelle nouveauté apparaît en Mt 5, 43-48 ?

La "Loi" en Lévitique 19, 18 est-elle caduque ?

L'approfondissement de toutes ces questions éthiques par le Christ représente-t-il une nouvelle norme de la pensée biblique ? Comment dès lors comprendre le rôle des textes les plus anciens ?

La parole du Christ fait-elle davantage autorité que les écrits législatifs présentés dans l'Ancien Testament ?